



MUNICIPAL  
**Gazette**  
MUNICIPALE  
DE—OF  
**Montreal**

Toutes communications se rapportant aux annonces ou aux abonnements devront être adressées tout simplement comme suit :

"La Gazette Municipale"  
Bureau de Poste: 299 ou  
42 Place Jacques-Cartier, Montréal.  
Toutes communications se rapportant à la rédaction devront être adressées comme suit :  
"La Gazette Municipale"  
Hôtel de Ville, — Montréal.

All communications relative to advertisements or subscriptions should be addressed simply as follows :

"The Municipal Gazette"  
Post Office Box: 299 or 42  
Jacques-Cartier Square, Montreal.  
All communications relative to the editorial part of the paper should be addressed as follows :

"The Municipal Gazette"  
City Hall, — Montreal.  
TELEPHONE MAIN 4240

Paraît le lundi matin  
Published every Monday morning

Abonnements \$2 par an  
Subscriptions \$2 a year

Payables d'avance  
Payable in advance

Organe officiel de la Corporation  
de la Ville de Montréal

Official organ of the Corporation  
of the City of Montreal

CANADA

# DELIBERATIONS

## COMMISSION SPECIALE re DRAPEAUX

Compte rendu de l'assemblée du 14 septembre.

Sont présents: MM. les échevins Larivière, O'Connell, Létourneau, Bastien, Turcot, Emard, Roux.

Sur proposition de M. l'échevin Turcot, appuyé par M. l'échevin Roux.

M. l'échevin Larivière est choisi comme président de cette Commission.

Est alors soumis et lu l'extrait des procès verbaux du Conseil, assemblée tenue le 12 septembre 1910, instituant cette Commission pour s'enquérir des causes du changement des drapeaux hissés sur l'hôtel de ville durant les fêtes eucharistiques et pour savoir qui a ordonné ce changement et pour faire rapport sur la ligne de conduite à suivre à l'avenir lorsqu'il s'agira d'arborer des drapeaux.

A la demande de la Commission, M. J. L. Archambault, C.R., avocat de la Cité, assiste aux délibérations.

M. Eug. Gélinas, un des fonctionnaires du Greffier de la Ville, est assermenté comme sténographe par le Président.

Les résolutions suivantes sont lues:

1o. Résolution du Conseil du 21 Fév. 1910, nommant une Commission Spéciale de réceptions.

2o. Résolution de la Commission Spéciale de réceptions, assemblée tenue le 8 septembre 1910, donnant instructions au Surintendant de l'hôtel de ville, de changer certains des drapeaux hissés sur l'hôtel de ville.

Les personnes suivantes sont alors assermentées par le Président et donnent leur témoignage.

- M. R. Drouin, surintendant des Edifices municipaux.
- M. R. Prieur, gérant de la Cie d'Auvents des Marchands.
- M. L. N. Sénécal, secrétaire du Bureau des Commissaires.
- M. R. Bauset, sous greffier de la Cité.

M. R. Drouin, surintendant de l'hôtel de ville, après avoir prêté serment, dépose comme suit:

Par M. l'échevin Larivière.

Q. Depuis combien de temps êtes-vous à l'emploi de la Corporation?

R. Depuis au-delà de 21 ans.

## SPECIAL COMMITTEE re FLAGS

Report of meeting held on the 14th of September.

Present: Ald. Larivière, O'Connell, Létourneau, Bastien, Turcot, Emard, Roux.

On motion of Ald. Turcot, seconded by Ald. Roux, Ald. Larivière was appointed chairman of the Committee.

Submitted and read an extract from the minutes of Council, meeting held on the 12th September 1910, appointing this Committee to inquire into the causes of the change in the position of the flags hoisted on the City Hall during the Eucharistic Congress and ascertain by whom such change was ordered and report as to the course to be followed in future with regard to the setting-up of flags.

At the request of the Committee, Mr. J. L. Archambault, K. C., City attorney, attended the deliberations.

Mr. Eug. Gélinas, one of the City Clerk's officials was sworn as stenographer by the chairman.

The following resolutions were read:

1o. Resolution from Council dated the 21st of February 1910, appointing a special meeting on Receptions.

2o. Resolution from the Special Committee on Receptions, giving instructions to the City Hall superintendent to change the flags hoisted on the City Hall.

The following witnesses were then sworn by the chairman and gave evidence.

- Mr. R. Drouin, superintendent of the Municipal Buildings;
- Mr. R. Prieur, head of the firm Merchants' Awning Co.;
- Mr. L. N. Sénécal, secretary of the Board of Commissioners.
- Mr. R. Bauset, assistant City clerk.

Mr. R. Drouin, Supt. of the City Hall, after being sworn, deposed as follows:

By Ald. Larivière.

Q. How long have you been in the employ of the Corporation?

A. For over 21 years.